

SCIENCES PO RÉFORME SES MODALITÉS D'ADMISSION EN MASTER POUR RENFORCER LA DIVERSITÉ DES PROFILS DE SES ÉTUDIANTS

Sciences Po a adopté le 20 juin dernier une réforme de sa procédure d'admission en Master pour les candidats ayant suivi un cursus universitaire français. Cette évolution traduit le souhait de renforcer la diversité des candidats au sein de ses écoles professionnelles de second cycle¹.

La phase d'admissibilité repose désormais sur le dossier de candidature.

Si les conditions pour intégrer l'une des sept écoles de Sciences Po restent inchangées (il faut toujours être titulaire d'une licence ou avoir validé un cursus d'études supérieures de 180 crédits), les candidats n'auront plus à passer d'épreuve écrite.

La phase d'admissibilité repose désormais sur le dossier de candidature évalué par deux examinateurs qui apprécient le niveau académique du candidat, la richesse du parcours et l'adéquation entre le projet professionnel et la formation visée.

Une fois déclarés admissibles, le jury décide d'inviter les candidats en entretien individuel.

Pour les candidats ayant suivi leur cursus dans un établissement d'enseignement supérieur étranger, les modalités de la procédure internationale restent inchangées.

Maintenir la qualité des admis

Le candidat recevra deux appréciations notées - au lieu d'une seule actuellement - constituées de l'avis de deux académiques pour s'assurer d'une évaluation juste et fine du dossier ; les écarts d'évaluation seront examinés avec attention par le jury. Ce double regard permet de garantir le niveau attendu par Sciences Po pour l'ensemble de ses écoles.

Pour pouvoir disposer d'une information supplémentaire sur la capacité de rédaction du candidat, il sera demandé au candidat de joindre à son dossier de candidature une épreuve écrite et notée qu'il aura effectuée durant son parcours académique antérieur.

Développer la diversité des profils et la complémentarité des parcours

La réflexion sur les nouvelles modalités d'entrée en master est guidée par la volonté de diversifier le vivier des étudiants admis en master et leur parcours d'origine. Elle conduit à s'adapter à l'évolution des parcours des étudiants et favoriser leur complémentarité ainsi

¹ Ecole d'affaires publiques, Ecole des affaires internationales, Ecole de droit, Ecole de journalisme, Ecole du management et de l'innovation, Ecole urbaine

que le développement de l'interdisciplinarité au cœur du projet pédagogique de Sciences Po.

Elle est plus accueillante pour des candidats aux profils moins littéraires mais tout aussi excellents, qui pouvaient se sentir pénalisés par l'épreuve écrite ainsi que pour les candidats en échange ou en stage à l'étranger pour lesquels l'examen écrit en région parisienne constituait un frein.

Elle accentue enfin la convergence entre les voies d'admission : Sciences Po se rend ainsi plus lisible de l'ensemble des publics visés et se rapproche des méthodes d'évaluation des Universités internationales d'excellence.

Calendrier de la procédure :

Le calendrier n'est pas modifié. Les candidats constituent leur dossier entre novembre et décembre. Ils sont convoqués pour un entretien entre avril et mai. Les résultats d'admission sont prononcés début juin.

Pour plus de précisions, le site des admissions précisera le calendrier de la procédure à l'automne 2017 : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/master-presentation>

Pour tout savoir sur "la procédure française" en Master, consulter la page des admissions : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/master-examen-procedure>

Pour tout savoir sur les différentes voies d'admission en master : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/master-choix-procedure>

En savoir plus sur les écoles : <http://www.sciencespo.fr/formations/écoles-masters>

A propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 48 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 27 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain / marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71